



DANS L'EDUCATION NATIONALE OU AILLEURS LE SYNDICALISME A TOUJOURS SA RAISON D'ÊTRE !

Rentrée 2014-2015

On connaît tous la caricature du prof privilégié aux conditions de travail idylliques et perpétuellement en congé. Dans le contexte actuel de crise, le ministère de l'Éducation Nationale serait particulièrement préservé et favorisé... Alors tout baigne, et il n'y aurait plus de place pour l'action syndicale ?

Pas vraiment ! L'état général de l'École et de nos conditions de travail s'est largement dégradé durant la dernière décennie. Des milliers de postes ont été supprimés avec des conséquences directes sur le taux d'encadrement, le système de remplacement, une pression aux heures supplémentaires dans le secondaire... Les créations de postes depuis deux ans n'ont pas permis de gommer les effets de cette saignée dans un contexte de hausse démographique des effectifs.

Le Ministère de l'Éducation Nationale est aussi touché par la précarisation, particulièrement forte dans les emplois de « vie scolaire ». Nous n'avons pas non plus été épargnés par la dérive managériale de gestion des personnels : renforcement de la hiérarchie, évaluationnite, individualisation des salaires (heures sup', primes au mérite...). La mise en concurrence et l'individualisme exacerbés par cette nouvelle politique dégradent les collectifs de travail. Les ambitions affichées de rupture avec la politique précédente et de « rénovation de l'école » auront fait pschiit. Il en va ainsi d'une réforme des rythmes scolaires calamiteuse, imposée aux parents et personnels, accentuant les inégalités territoriales et générant plus de désorganisation que de bienfaits pour l'enfant. Le secteur de « l'éducation prioritaire » qui pourtant en avait le plus besoin, aura attendu deux ans pour des mesures réalisées à moyens constants et ne touchant qu'une centaine de réseaux cette année ! Le retour de la formation initiale, toujours handicapée par le maintien de la masterisation, s'avère également décevante. La formation pour les stagiaires varie selon les situations (titulaires d'un master ou pas, lauréat des sessions exceptionnelles ou des sessions rénovées des concours).

Au final, elle-même plus inégalitaire et moins efficace, l'école est en première ligne face à la violence d'une société en crise sociale. Le constat est sévère et appelle à une rupture profonde. Il y a du pain sur le planche pour améliorer nos conditions de travail et proposer un service public d'éducation de qualité... Et pour ça, pas de secret, il faut se syndiquer et se mobiliser !

"Et pour ça, pas de secret, il faut se syndiquer !"

Cela peut paraître vain tant l'image du syndicalisme s'est considérablement dégradée ces dernières années : impuissance face aux atteintes à nos droits et à la dégradation de l'école, cogestion et clientélisme, course aux décharges qui éloignent les syndicalistes du terrain... Mais pour nous, il s'agit là de la faillite d'un syndicalisme institutionnel pas du syndicalisme qui, si il reprend ses modes d'action et d'organisation traditionnels, peut être d'une efficacité redoutable.

Un syndicat
pourquoi faire ?

Ne pas rester isolé en cas de soucis avec sa hiérarchie !

Connaître ses droits... et en gagner d'autres !

Opposer à la résignation et au défaitisme la force collective !

Réfléchir ensemble à une autre école !

Faire le choix de la CNT-Solidarité Ouvrière, c'est développer une alternative syndicale :

Refus du corporatisme. Nos syndicats regroupent dans une structure unique les travailleurs-euses de la maternelle à l'université, sans distinction de métiers ou de statuts. Personnels administratifs et agents, personnels d'enseignement et d'éducation : on travaille ensemble, on lutte ensemble ! Pour nous la lutte syndicale ne peut se restreindre à un seul secteur. Notre syndicat est **interprofessionnel**.

Indépendance et autogestion. Nous refusons les décharges du ministère, nous fonctionnons uniquement avec les cotisations des adhérent-e-s, les décisions sont prises en AG de syndicat, nos mandats sont révocables.

Refus du clientélisme. Si nous participons évidemment à la défense des collègues (aide juridique, accompagnement...) nous ne vous promettons pas la mutation de vos rêves et ne participons pas aux commissions administratives. Pour nous ce n'est pas le rôle du syndicalisme de cogérer les carrières avec l'administration.

Un outil de coordination aux services des luttes. C'est en luttant que nous obtiendrons de nouveaux droits !

Un syndicalisme révolutionnaire. Défendre nos conditions de travail, gagner de nouveaux droits, c'est le rôle du syndicalisme. Mais nous revendiquons aussi une autre école à l'opposé des inégalités actuelles et loin de tout rapport de domination. Nous militons pour une école émancipatrice s'inscrivant dans un projet plus large de transformation sociale.

suite au verso

Alors on s'organise comment ?

Nous devons nous réunir entre collègues, encore une fois sans distinction de statuts. Réfléchir ensemble à comment améliorer nos conditions de travail. Il faut s'opposer à la précarisation ! Nous devons exiger la titularisation de tous les personnels précaires et dans l'immédiat : imposer réemploi et contractualisation.

Ces dernières années nous avons pu pointer du doigt certaines dérives réactionnaires : note de vie scolaire (supprimée en janvier 2014), socle commun et livrets de compétences, évaluations nationales, fichiers bases élèves etc. Nous devons les combattre !

Nous devons refuser les heures supplémentaires : souvent elles empêchent la création de postes ou de BMP, favorisent la fragmentation des services entre plusieurs établissements.

Le droit syndical sur nos lieux de travail

Le panneau d'information

Premier contact avec le syndicalisme dans les services ou établissements, il vous permet de suivre l'actualité sectorielle ou interprofessionnelle et les différentes actions revendicatives en cours .

Prêtez-y attention !

Les réunions

Dans le second degré, chaque personnel (syndiqué ou non) a le droit de participer, sur son temps de travail, à une heure d'information syndicale (HIS) par mois. Dans le 1er degré, une demi-journée d'information syndicale a lieu chaque trimestre. Les personnels peuvent aussi se réunir librement sur leurs lieux de travail, en dehors des heures de services.

Il est plus que nécessaire de participer à ces réunions en y donnant son avis, en partageant ses problèmes liés à son métier, pour y élaborer des revendications et des actions collectives.



Rappel : tous les personnels, titulaires ou précaires, ont le droit de participer aux HIS, tout comme ils ont le droit de se syndiquer, de faire grève. Il faut absolument soutenir les collègues précaires s'ils subissent une quelconque pression.

Les Assemblées Générales à la base de nos luttes

Lors des mouvements revendicatifs, nous privilégions l'Assemblée Générale des personnels comme lieu de décision. Ouverte à tous les personnels, syndiqués ou non, elle offre la possibilité à chacun de s'exprimer et de participer pleinement à la lutte, et permet de prendre collectivement une décision. La base, les travailleurs et travailleuses, décide. Plus le nombre de grévistes est important à l'Assemblée Générale, plus elle est légitime. Les décisions qui en émanent doivent primer dans toute discussion avec ceux et celles « d'en haut ».

Confédération Nationale des Travailleurs **Solidarité Ouvrière**

contact@cnt-so.org ou fede.educ.public@cnt-so.org

www.cnt-so.org

Je souhaite prendre contact

Je souhaite me syndiquer

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

E-Mail _____

Profession / Etablissement _____

